

# FOUQUEBRUNE <sup>1</sup>info

Août  
2023  
N° 98

## Sommaire

Le mot du maire	p. 1
Lotissement les Agriers	p. 2
La Croix Rouge	p. 2
Nuisances sonores	p. 2
Fiche actu CDC	p. 3
Numéros utiles	p. 3
Budget	p. 4
Subventions	p. 4
Agenda des manifestations	p. 4
Informations pratiques	p. 4

## Bulletin d'information locale

Edité sous la responsabilité du Conseil  
Municipal de Fouquebrune

Tél. 05.45.24.58.89

Email : [fouquebrune@orange.fr](mailto:fouquebrune@orange.fr)

Site internet : [www.fouquebrune.fr](http://www.fouquebrune.fr)

Facebook : mairie de Fouquebrune



Ces six premiers mois de l'année ont vu leur lot de nouveautés. En effet, les travaux se succèdent depuis la viabilisation du lotissement des Agriers, puis le renforcement du réseau d'eau potable pour assurer la sécurité incendie et enfin la rénovation d'un garage communal.

L'ouverture de la supérette API a apporté un nouveau service dans notre village. Les retours positifs sont très nombreux. Tout cela vise à rendre notre commune attractive, nous y sommes attachés.

Les parcelles du lotissement des Agriers sont en vente pour accueillir de nouveaux habitants.

Le marché gourmand permet de se retrouver chaque quinzaine et cela depuis bientôt 3 ans, grâce à la fidélité des commerçants et la participation des associations qui gèrent la buvette en alternance (comité des fêtes, amicale du temps libre, VSEC, Dune gazelle à l'autre).

Tout au long de l'année les associations vous proposent des activités ou des divertissements variés. Rejoignez-les !

Qu'elles soient remerciées pour leur engagement à nos côtés pour bien vivre ensemble à Fouquebrune.

Chantale GOREAU



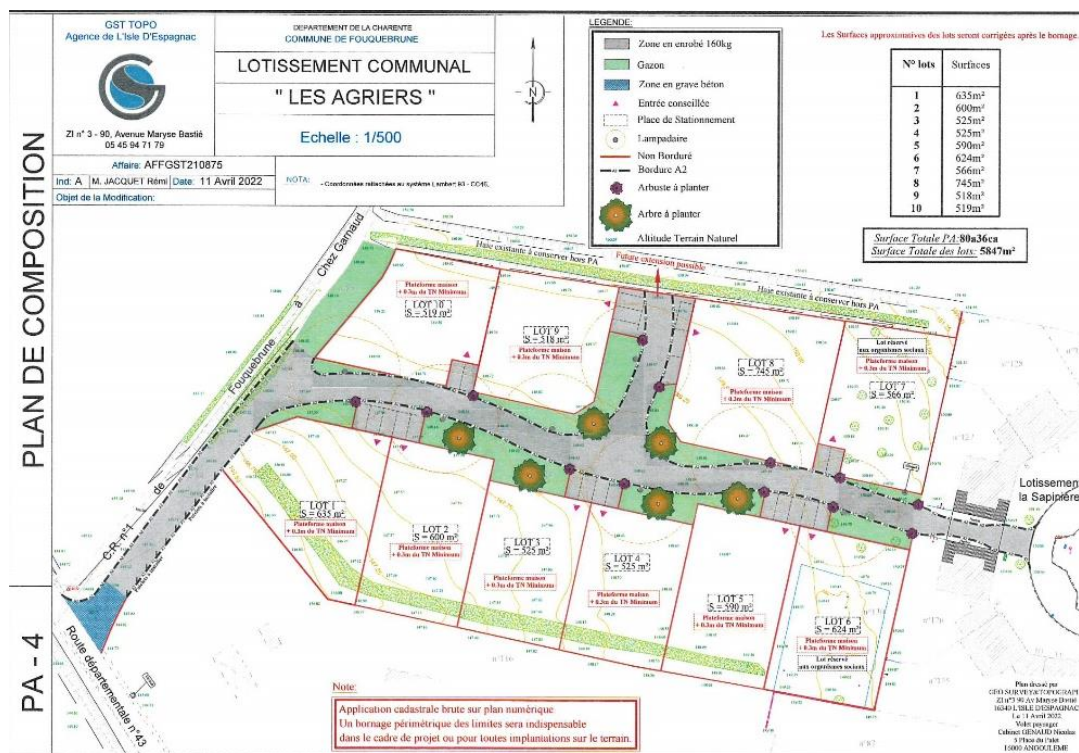
Le recensement de la population aura lieu du 18 janvier au 17 février 2024.

2 personnes vont être recrutées pour assurer cette mission.

Si vous êtes intéressé, merci de contacter Mme Chalons au 06.27.06.10.75 ou la mairie.

## Plan du lotissement les Agriers

Les terrains sont désormais disponibles à la vente. Ils sont viabilisés et reliés à l'assainissement collectif. Pour toute information complémentaire, s'adresser à la mairie.



## La Croix Rouge



La Croix Rouge déménage !

Fermeture des locaux le 22 juillet au soir et réouverture dans la nouvelle boutique le samedi 26 août de 9h à 17h.

**Nouvelle adresse : 66, Grand Rue 16320 Villebois Lavalette**

Heures et jours d'ouverture : mercredi de 14h à 17h, jeudi de 14h à 17h, samedi de 9h à 12h30

Responsable Monique CHALONS - 06.27.06.10.75



## Nuisances sonores

**L'arrêté préfectoral du 30 avril 1999, relatif à la lutte contre les bruits de voisinage précise :**

« Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants et immeubles concernés et du voisinage et ceci de jour comme de nuit »

Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique et dans les espaces publics dévolus au repos et à la détente, parcs, jardins publics, espaces verts et autres lieux aménagés à cet effet, qu'à condition d'être tenus en laisse.

« Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes les précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou générant des bruits dont les fréquences se différencient nettement de celles existantes habituellement (jets à haute pression, coupes bordures...) ne sont autorisés qu'aux plages horaires suivantes :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h. »

« Les propriétaires ou possesseurs de piscines sont tenus de prendre toutes mesures afin que le comportement des utilisateurs, ainsi que les installations ne soient pas source de nuisances sonores pour les riverains. »



# Votre communauté de communes agit pour les seniors



**NOS EHPAD**



**UN PROJET PEDAGOGIQUE**

La Communauté de communes Lavalette Tude Dronne préside **2 EHPAD** (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) via son **Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)**:

- **Les Orchidées**, à Montmoreau
- **Gamby**, à Villebois-Lavalette

Au quotidien, toute l'équipe encadrante des EHPAD cherche à offrir aux résidents un **véritable confort de vie**.

Pour ce faire, des **projets pédagogiques** leur sont proposés : **des animations quotidiennes** (ateliers de loisirs créatifs, de cuisine...), des moments de partage avec **des prestataires extérieurs** comme **Corps et ânes** ou les **Compagnons du Végétal**, et pour ceux qui le souhaitent des excursions, des voyages...

## Un objectif précis

Faire de ces établissements de véritables lieux de **vie** et d'**échange** tout en offrant divers **services adaptés** au **bien-être** des résidents.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

L'EHPAD de Montmoreau compte **85 résidents** et une équipe disciplinaire de **70 agents** (auxiliaires de soins, agents d'entretien, cuisiniers, agents d'entretien, équipe d'animation...).

L'EHPAD de Villebois compte **79 résidents** et une équipe disciplinaire de **60 agents**.



## En un mot

Malgré un contexte de crise sanitaire difficile à gérer pour ces structures et les familles des résidents, la direction de ces établissements reste mobilisée, à l'écoute, dans un souci d'apporter le meilleur confort possible à ces personnes âgées.



Retrouvez toute l'information sur  
[www.lavalette-tude-dronne.fr](http://www.lavalette-tude-dronne.fr)  
@CdCLavaletteTudeDronne

Fiche Actu'n°22 - Janvier 2022

35, Avenue d'Aquitaine  
16190 Montmoreau  
05 45 24 08 79  
accueil@ccltd.fr



## NUMEROS UTILES

Accès aux droits	Tout public	MDS 6, chemin des prés 16210 CHALAIS	05.16.09.51.21
	Enfants et adultes en situation de handicap	MDPH - Meison Départementale des Personnes Handicapées	0.800.00.16.00
	Personnes affiliées OPAM	OPAM - Caisse Primaire d'Assurance Maladie	36.46
	Personnes affiliées MSA	MSA - Mutualité Sociale Agricole	05.46.97.50.90
	Personnes en situation de précarité, ne pouvant accéder aux soins	PASS - Permanence d'Accès Aux Soins de Santé	CH Grac 05.45.24.40.40
	Tout public	EFS - Espace France Services 74, Grand Rue 16320 Villebois 35, avenue d'Aquitaine 16190 Montmoreau	05.45.64.73.87 05.45.24.08.79
Tout allocataire	CAF - Caisse d'Allocations Familiales	32.30	
Aide alimentaire	Tout public en situation de précarité	Restos du cœur 20 impasse Moulin de l'escalier 16400 La Couronne	05.45.67.49.49
		Croix Rouge 58, Grand Rue 16320 Villebois Lavalette	05.45.78.12.75
		Secours Populaire 3, impasse des entreprises 16400 Puy moyen	05.45.95.26.84
Tout public	MDS 6, chemin des prés 16210 CHALAIS	05.16.09.51.21	
Budget	Tout public ayant besoin d'un accompagnement budgétaire et/ou en difficultés financières	MDS 6, chemin des prés 16210 CHALAIS	05.16.09.51.21
Enfance	Enfants de 0 à 6 ans	PM - Protection Maternelle et Infantile	05.16.09.51.20
	Mineurs	MDS 6, chemin des prés 16210 CHALAIS	05.16.09.51.21
Handicap	Enfants et adultes en situation de handicap	MDPH - Meison Départementale des Personnes Handicapées	0.800.00.16.00
	Toute personne ayant besoin d'un financement dans le cadre d'un hébergement	Conseil Départemental de la Charente - Aide Sociale à l'Hébergement	05.16.09.50.72
Isolement	Personnes âgées	Moralisa	05.45.37.33.33
Parcours de soins	Tout public en lien avec le parcours de soin et/ou maintien à domicile	DAC-PTA16 Dispositif d'Appui à la Coordination Plateforme Territoriale d'Appui de la Charente	0.809.109.109
Personnes âgées	A partir de 60 ans	Conseil Départemental de la Charente - Direction de l'Autonomie	05.16.09.50.72

## Budget

Le budget de la commune a été voté le 20 mars 2023.  
C'est un temps important de notre vie communale. Il permet la mise en œuvre de notre politique locale qui est centrée sur le bien vivre ensemble.

### Budget général

#### Résultat de l'exercice

Fonctionnement 189.746,61

Investissement 104.974,92

#### Résultat reporté

Fonctionnement 190.361,87

Investissement 132.762,45

#### Affectation du résultat

Fonctionnement 95.180,97

**Excédent global de clôture 522.664,88**

**Reste à réaliser (travaux commandés en 2021 et facturés sur l'exercice 2022) : 0**

## Subventions

Bénéficiaires	Attribution 2022
Association KOMBI BEOGO GUIE	100 €
Banque alimentaire	110 €
Amicale des donneurs de sang	300 €
Croix Rouge	1 000 €
ADMR des 3 forêts	350 €
Amicale du temps libre	100 €
Coopérative scolaire Torsac	1 610 €
ASLPHL (hand Villebois)	200 €
Collège de Villebois	75 €
MFR Sud Charente	50 €
MFR Richemont	25 €
ASVHB (foot Villebois)	300 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 220 €</b>

### Pharmacie de garde le week-end

Composer le 17

### Médecin de garde le week-end

Composer le 15

### Numéros d'urgence

15 : SAMU

17 : Police ou gendarmerie

18 : Pompiers

112 : Numéro d'urgence européen

114 : Appel d'urgence pour sourds et malentendants

115 : SAMU Social

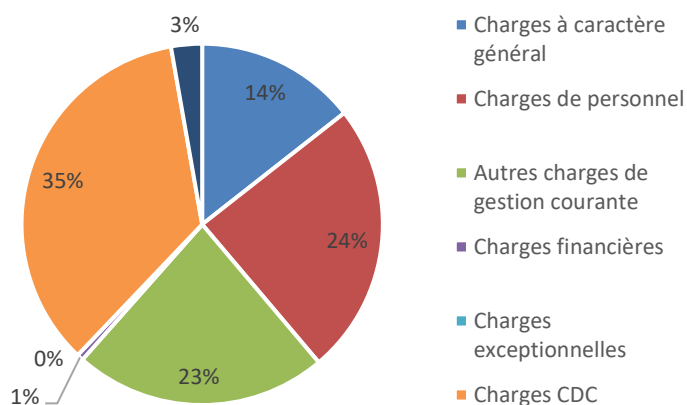
119 : Enfance en danger

3919 : Violence femme info

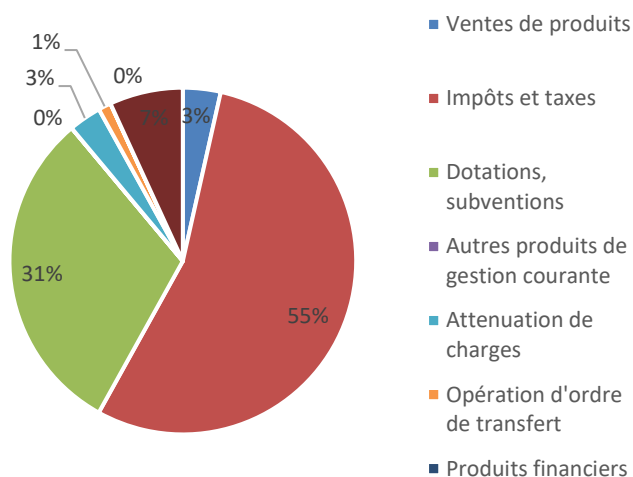
09.726.750.16 : Dépannage électricité ENEDIS

05.87.23.10.08 : Dépannage eau SAUR

## Dépenses de fonctionnement



## Recettes de fonctionnement



## Agenda des manifestations

### AOUT

**Samedi 26 août et dimanche 27 août**

Ball trap organisé par la société de chasse de Fouquebrune

### SEPTEMBRE

**Samedi 9 septembre**

Concours de pétanque organisé par le comité des fêtes.

**Dimanche 24 septembre**

Cochon à la broche organisé par l'amicale du temps libre

### OCTOBRE

**Dimanche 22 octobre**

Randonnée de la Motte organisée par le VSEC

### NOVEMBRE

**Dimanche 26 novembre**

Loto organisé par l'amicale du temps libre

### DECEMBRE

**Jeu 14 décembre**

Don du sang

**Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie :** Mardi : 9h-12h Mercredi : 14h-19h Jeudi : 14h-17h30 Vendredi : 9h-12h 13h30-17h